RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 1ère CIRCONSCRIPTION DES VOSGES

Elections Législatives du 21 Mars 1993

Jean-Pierre MOINAUX

Les Vosges au Coeur



Jean-Pierre MOINAUX
Conseiller Régional de Lorraine
Conseiller Municipal d'Epinal
46 ans, marié, deux enfants, professeur de Français, Latin, Grec.
Au Conseil Municipal d'Epinal et au Conseil Régional de Lorraine, il s'emploie à favoriser des orientations sociales, modernes et humanistes.



Georges CHEVRIER : SUPPLEANT
Maire de Rambervillers
68 ans, Directeur commercial retraité, défend les priorités d'un élu de terrain.

Chère Madame,
Chère Mademoiselle,
Cher Monsieur,

Dans un monde dur, chacun attend des élus de l'humilité et de la volonté.

De l'humilité face au douloureux problème de l'emploi. A défaut de solutions miracles, chaque mesure concrète compte. Il nous faudra aussi apprendre à partager le travail.

De la volonté pour que s'affirment encore davantage le progrès social, la justice fiscale et le respect de la personne humaine. Education, environnement, Europe exigent la même ambition.

La Droite est-elle la mieux placée pour répondre à ces aspirations légitimes ? N'ayons pas la mémoire courte : elle ignore trop souvent les avancées sociales.

Les Vosges au coeur, avec mon ami Georges Chevrier, nous nous engageons à faire de la politique autrement : à l'écoute de nos concitoyens, partisans du dialogue, nous voulons réaliser des projets avec vous.

Il n'est de progrès que partagé,

Jean-Pierre Moinaux

Alliance des Français pour le progrès

Le contrat pour la France

Partager le travail : pour l'emploi



- Partager et aménager le travail (réduction du temps de travail, temps partiel, retraite progressive au service du tutorat des jeunes).
- Impulser une politique d'équipements et d'infrastructures.
- Refuser l'hyperproductivisme et préserver les services publics.
- Créer de nouvelles activités de service (personnes âgées, jeunes enfants).
- Multiplier les emplois d'utilité sociale et de proximité.
- Eviter toute exclusion sociale par une attention constante aux problèmes humains.

Maintenir la protection sociale : la solidarité



- Refuser une protection sociale à deux vitesses.
- Maintenir l'égalité et la solidarité dans l'accès aux soins.
- Intensifier l'action contre le sida.
- Consolider le droit à la retraite à soixante ans et le système de retraite par répartition.
- Améliorer le système des pensions de reversion.
- Assurer le financement de la Sécurité Sociale, grâce au fonds de solidarité financé par l'Etat.
- Recourir à la CSG socialement plus juste.

Avec l'Education Nationale : pour l'égalité des chances



- Rénover et non démanteler l'Education Nationale.
- Assouplir le système éducatif, l'Etat restant garant de l'égalité des chances, de la lutte contre l'exclusion, du caractère national des diplômes.
- Assurer l'accueil des petits de deux ans dans les maternelles.
- Rénover le métier des enseignants par des contrats d'équipe dans une gestion souple.
- Développer la formation en alternance (école, entreprise).
- Moderniser l'Université.

Promouvoir de nouveaux équilibres : pour l'environnement



- Aménager et promouvoir l'espace rural (adaptation de la PAC - Services publics - PMI - PME - commerce et artisanat).
- Concilier le développement et la préservation de l'environnement.
- Décourager la pollution industrielle (écotaxes).
- Créer un service civil volontaire et européen de casques verts.
- Inciter au développement durable (technologies non polluantes - bilans écologiques - transports collectifs).
- Aller vers le 1 % du budget au niveau européen.

Pour élargir la démocratie : la citoyenneté



- Créer de nouvelles procédures de conciliation et de médiation.
- Réformer les enquêtes publiques.
- Rééquilibrer les pouvoirs en renforçant le rôle du Parlement.
- Limiter les cumuls de mandats.
- Faciliter l'accès de tous aux fonctions électives.
- Elargir la démocratie locale (référendum - saisine du Conseil Constitutionnel) et développer la cogestion des équipements collectifs.

Préserver la paix dans le monde : l'ingérence humanitaire



- Imposer la solidarité internationale en faveur des pays du Sud (dette - banque de développement).
- Renforcer le processus de désarmement nucléaire.
- Légaliser le droit d'ingérence des Nations Unies.
- Faire vivre l'Union Européenne en développant l'Europe Sociale.
- Assurer le respect du droit international et lutter contre la spéculation financière.

Dès le 21 mars 1993 VOTEZ et FAITES VOTER

Jean-Pierre MOINAUX

Alliance des Français pour le Progrès



Vu le candidat

Imprimerie FLASH 88 - Epinal